

VERS L'INTÉGRATION UNIVERSELLE DES PERSONNES

**PLAN D'ACTION 2015-2018
SUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE
DES MUSÉES DE LA CIVILISATION**



MISE À JOUR EN JUIN 2015

Le plan d'action 2015-2018 sur l'accessibilité universelle du Musée de la civilisation résulte d'un exercice réalisé par la Direction du développement et des affaires internationales visant à identifier et réduire les obstacles des activités muséales à l'égard des personnes handicapées.

Ce plan contient les interventions que l'organisation convient de prioriser pour diminuer ces obstacles tout en considérant les engagements gouvernementaux en ce domaine. Il comprend 4 orientations (situations souhaitées) et 26 interventions en conformité aux procédures de la politique sur l'accessibilité universelle du Musée de la civilisation.

Sous la responsabilité du directeur général, la Direction du développement et des affaires internationales a pour mandat de :

- Coordonner les projets institutionnels en partenariat avec les services concernés.
- Gérer et planifier le budget dédié à l'accessibilité universelle pour l'institution.
- Agir comme personne-ressource auprès du Comité de direction et des Services.
- Superviser le déploiement et le suivi des orientations du plan d'action.
- Contribuer à l'analyse, au bilan et à l'évaluation des résultats du plan d'action et de la politique.

La Direction du développement et des affaires internationales avec l'aide du coordinateur a le devoir de tenir informés les représentants des unités administratives du Musée tout particulièrement interpellés par l'atteinte des objectifs de ce plan d'action 2015-2018. Un comité consultatif externe jouera un rôle de conseil.

La mise en place, pour la période 2015-2018, d'outils de mesure inscrits à ce plan permettra pour les prochaines années non seulement de mesurer les réalisations, mais aussi les effets sur l'accès du Musée de la civilisation aux personnes handicapées.

Tel que prévu dans le plan d'action 2015-2018, sur l'accessibilité universelle, l'état d'avancement des interventions du plan fera l'objet d'un dépôt à la Direction générale et au Conseil d'administration en vue d'ajuster et de préciser, si nécessaire, la planification ultérieure.

Ce plan tient compte des engagements gouvernementaux, dont ceux de la politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* et de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1).

Le succès de la gestion de l'accessibilité universelle ne repose pas seulement sur l'équipement et l'aménagement respectueux des espaces et des activités, mais aussi sur le comportement du personnel. L'engagement organisationnel et individuel est essentiel.

Portrait du Musée de la civilisation

La mission

La mission du Musée de la civilisation est de :

- Faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation.
- Assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation.
- Assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le personnel

Le Musée se veut aussi le chef de file dans l'organisation et la réalisation d'expositions, d'activités culturelles et éducatives au Québec et dans le monde. Il s'appuie sur l'expertise de 272 employés répartis dans différents établissements du complexe muséal, dont 162 personnes à des postes réguliers.

Les secteurs d'activités

Les activités du Musée de la civilisation s'étendent dans les 5 établissements du complexe muséal, soit le Musée de la civilisation, le Musée de l'Amérique francophone, le Musée de la Place-Royale, la Maison historique Chevalier ainsi que le Centre national de conservation et d'études des collections.

Ces secteurs d'activité sont les suivants :

- Au niveau de la Direction générale : le Conseil d'administration, le secrétariat général et les affaires juridiques, le service de la communication
- Au niveau de la Direction de l'administration : les ressources financières, humaines et matérielles, les technologies de l'information.
- Au niveau de la Direction du développement et des affaires internationales : les expositions et la muséographie.
- Au niveau de la Direction des collections et des relations avec les musées québécois : le service de la recherche.
- Au niveau de la Direction de la médiation culturelle et éducative.
- Au niveau de la Direction de la commercialisation et du mécénat.

Les conformités réglementaires

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, chaque ministère et organisme qui emploie au moins 50 employés ainsi que chaque municipalité d'au moins 15 000 habitants

adopte un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées (Annexes 1, 2 et 3). Celui-ci doit :

- Identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans les secteurs d'activité qui relèvent des attributions du ministère ou de l'organisme ou de la municipalité.
- Dresser le bilan des mesures prises au cours de l'année qui se termine.
- Décrire les mesures envisagées pour l'année qui débute.
- Être adopté annuellement.
- Être rendu public annuellement.

Par ailleurs, la politique et le plan d'action sur l'accessibilité universelle tiennent compte des lois et règlements ainsi que des engagements gouvernementaux qui s'appliquent aux activités de l'organisation. Ils intègrent également les engagements pris par l'organisation en matière d'accessibilité universelle. Ainsi l'organisation doit se conformer aux exigences des textes suivants :

- La Loi sur l'administration publique.
- La Loi sur la gouvernance.
- La Loi sur le développement durable.
- La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1).
- La politique gouvernementale *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.*
- La Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi.

Bilan des obstacles liés à l'accessibilité universelle

La démarche méthodologique

Depuis plusieurs années, le Musée de la civilisation a pris diverses dispositions pour offrir un soutien adapté à ses visiteurs et à ses employés handicapés en améliorant l'accessibilité à ses lieux, ses produits et ses services (Annexe 4). À cet égard, les actions tiennent compte des composantes architecturales des bâtiments, des pratiques d'accueil, administratives, de diffusion, de mise en marché et d'activités (exposition, culturelle, éducative, conservation, diffusion) ainsi que de la sensibilisation et la formation de son personnel.

Concrètement, l'élaboration de ce plan d'action s'appuie sur :

- Un diagnostic de l'espace public réalisé par l'organisme Kéroul en 2001, 2005 et 2007.
- L'adoption d'une approche participative et mobilisatrice des directions de l'institution.
- Une démarche de planification visant à mieux définir son positionnement et ses orientations stratégiques avec l'ensemble du personnel.
- Le développement d'expositions et d'activités accessibles et/ou sur le thème du handicap.
- L'identification et la diffusion de la liste des partenaires issus du secteur du handicap (Annexe 5).

- Le positionnement institutionnel pour garantir l’opérationnalisation du plan d’action.
- La rencontre du milieu du handicap pour s’assurer de la pertinence et de la cohérence de nos produits et services.

Les obstacles identifiés

Au cours des dernières années, plusieurs problèmes ont été soulignés par différents intervenants internes et externes. Les cinq grands secteurs d’intervention identifiés par le Musée sont :

- L’accessibilité des lieux au public, au personnel et aux fournisseurs.
- L’information et l’amélioration des produits de diffusion, éducatifs, culturels, de promotion, d’achats, d’exposition et en lien avec les collections.
- La sensibilisation et la formation du personnel et plus particulièrement celui directement en contact avec le public.
- L’intégration et l’embauche de personnes handicapées (Loi sur l’accès à l’égalité en emploi).
- La diffusion des offres accessibles sur le Web et les outils promotionnels.

Pour chacun de ces cinq grands secteurs, les principaux obstacles identifiés sont:

Secteurs	Obstacles
Accessibilité des lieux	<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile à la billetterie, aux salles de toilettes, aux espaces pour pratiquement tous les types de handicaps sauf le handicap moteur (résolu entre 2009-2013) • Manque de luminosité dans certains lieux (partiellement résolu) • Accès difficile à la boutique (pente) (résolu en 2013) • Aménagement des espaces d’accueil (en cours)
Amélioration de nos produits et activités	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissances sur la définition du handicap, des besoins de cette clientèle et des actions possibles (partiellement résolu) • Accessibilité partielle et non universelle des espaces publics (partiellement résolu) • Manque dans l’adaptation de nos activités pour tous les types de handicaps (partiellement résolu) • Manque d’implication des personnes handicapées et des organismes du secteur du handicap aux projets muséaux (partiellement résolu) • Manque d’exploitation du potentiel des collections (à réaliser) • Manque de prise en compte des normes du handicap dans les appels d’offres de biens et de services (partiellement résolu)
Formation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissances de la Loi <i>À part entière</i> et des organismes comme Kéroul (résolu) • Peu de sensibilisation auprès du personnel (résolu et en continu) • Absence de dispositif d’accueil universel (partiellement résolu)
Embauche de personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de favoriser l’emploi de personnes handicapées au Musée (partiellement résolu) • Besoin d’augmenter des partenariats avec les entreprises adaptées (résolu)

Secteurs	Obstacles
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intégration de stagiaires handicapés (partiellement résolu)
Diffusion de l'offre et des services	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accessibilité du Web (internet, intranet, médias sociaux) ((partiellement résolu) • Peu de communication sur nos possibilités d'accueil dans les documents promotionnels (à réaliser) • Peu de diffusion de nos actions auprès des personnes handicapées (à réaliser) • Peu de documents sur le handicap au Centre de documentation (à réaliser)

Le bilan des actions posées en 2014-2015

Implanter, évaluer et assurer une gouvernance pérenne

- La mise à jour du plan d'action a été effectuée en juin 2015 pour la période 2015-2018.
- Participation au concours À part entière...en septembre 2014.
- Le comité exécutif interne s'est réuni le 12 février et le 18 novembre 2014 pour établir les priorités et définir les axes de développement.
- Dépôt d'un texte pour le rapport annuel des Musées de la civilisation (juin 2015).
- Rédaction d'un bilan annuel plus exhaustif pour le conseil d'administration des Musées de la civilisation et l'OPHQ. Réception d'un avis « digne de mention » par l'OPHQ, à la suite de l'analyse du plan d'action 2013-2014.
- Signature d'une entente-cadre avec le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) (2 avril 2014).
- Suivi du projet financé par le FRQ avec le CIRRIS sur le thème « Participation sociale et villes inclusives ».
- Suivi du projet d'installation recherche-crédation « Lend me your ears! » financé par le CRSH (Partenaires : A. Liu-Ronsenbaum et F. Bergeron, Université Laval).
- Rencontre avec Linda-Marie Blais dans le cadre d'un éventuel projet en lien avec l'accessibilité universelle (14 janvier 2015).
- Rencontre avec Nada Guzin-Lukic pour envisager une entente de partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais sur un premier projet de recherche portant sur la littératie et l'autisme (14 octobre 2014).
- Rencontres avec le groupe du CIRRIS pour établir le rôle des partenaires dans le projet « Unis-vers-cité » (15 septembre et 15 octobre 2014).
- Rencontre avec Eva Kehayia, du groupe CRIR pour identifier des projets de recherche dans le cadre du protocole d'entente de partenariat (22 octobre 2014).

Sensibiliser, former et intégrer le personnel

Dans l'intranet des Musées de la civilisation :

- Une capsule sur l'acquisition accessible et la politique à part entière (décembre 2014).
- Une capsule partageant les réalisations des employés pour l'année 2013-2014 ainsi que le rapport annuel (décembre 2014).
- Une capsule de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées avec des activités pour mettre en valeur les actions menées à la muséographie pour rendre accessible les expositions, présenter l'activité de participation sociale qu'est le Café-crédation, en collaboration avec le CRIR et le CIRRIS, et enfin un film qui présente les résultats de l'encan-bénéfice des employés des MCQ pour l'ouverture de la petite béquille en Haïti (décembre 2014).

- Formation des guides pour *Conte à jouer* en vue de l'accessibilité pour les enfants ayant un handicap visuel, en collaboration avec l'IRD PQ (Handicap visuel, Danielle Bouchard, 17 septembre 2014 et Handicaps du langage, Ulysse Hubert, 12 septembre 2014).
- Une capsule « Planète-Musée », spécial handicap, pour présenter l'actualité des actions liées au handicap dans les musées à travers le monde (décembre 2014).
- Supervision et encadrement d'un stage non rémunéré au Centre de documentation (2 jrs/sem entre le début du mois de janvier et la fin du mois mars 2015), collaboration avec l'organisme Le Pavois qui vise le soutien et l'accompagnement des personnes ayant un problème de santé mentale ; rencontres et suivi avec le superviseur de stage et le Service des ressources humaines.

Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes

- Organisation d'un Café-Création le 20 avril 2015 pour dialoguer avec le milieu du handicap sur leurs besoins et leurs attentes à l'égard des produits et services des Musées de la civilisation.
- Organisation en cours d'une évaluation de l'impact du plan d'action en partenariat avec le CIRRI, la Ville de Québec et le RTC.
- Dans le cadre d'un mémoire en histoire de l'art à l'UQAM, une étudiante était à la recherche de participants du corps éducatif de musées québécois à grande capacité qui souhaiteraient participer à des entrevues de recherche dans le domaine de l'accessibilité muséale qui portait le titre *Un « espace sourd »* dans les musées québécois. Ainsi, son domaine de recherche touche à l'accessibilité des institutions muséales québécoises pour le public sourd. Sophie Giroux et France Gagnon ont participé à une entrevue le 1^{er} avril dernier. Elles ont répondu à une question large, est-ce que vous avez des produits pédagogiques de médiation culturelle pour le public sourd ici au Musée de la Civilisation? L'entrevue demandée a été préalablement autorisée par le Comité d'éthique de la recherche pour des projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) à l'UQAM. Le Musée de la civilisation de Québec a été sélectionné dans le cadre de cette recherche pour sa réputation et la diversité artistique qu'il renferme – et qu'il propose à chaque nouvelle exposition.
- Adaptation du matériel et formation des guides pour *Conte à jouer* en vue d'accessibilité pour les enfants ayant un handicap visuel, moteur et/ou du langage en collaboration avec l'IRD PQ, pour septembre 2014.
- Spectacle « Là où l'obstacle devient inspiration » de la troupe Gang de Roue formée de 9 danseurs en fauteuil roulant (1^{er} juin 2014).
- Rappel de la disponibilité d'un système d'aide à l'audition dans nos salles (auditorium Roland-Arpin, hall, chapelle).
- Un parcours littéraire multidisciplinaire dans le noir pour vivre la déficience visuelle (13 et 14 mai 2015).
- Accueil de 54 groupes en visite autonome (handicaps physiques et intellectuels de différents groupes d'âge et provenant de divers organismes (associations, écoles, etc.).
- Accueil de 18 groupes en activités avec guides-animateurs (activités dirigées ou visites commentées, pour lesquels nous avons adapté nos contenus et/ou approches) totalisant plus de 280 participants, de jeunes à aînés, pour des activités aussi variées que des visites commentées pour « Le temps des Québécois », « Les maîtres de l'Olympe », « Une heure au musée au MAF » et « L'énigmatique docteur Latterrière au MPR ». Pour les plus jeunes des activités dirigées, « Tour de terre », « Conte à jouer », « Il était une fois », « Du théâtre et des dieux grecs » et « À la découverte des dieux grecs » et même un groupe pour « Au petit trot! ».

- Concernant les accréditations : sur 84 organismes bénéficiant de la gratuité du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, 45 ont identifié leurs membres comme ayant des handicaps physiques ou mentaux / 39 autres sont à caractère social, mais au MCQ nous classons dans le concept de l'accessibilité universelle (décrocheurs, toxicomanes, analphabètes, femmes battues, etc.)
- Publication d'un numéro de la série *Variations* qui correspond aux normes d'accessibilité : https://www.mcq.org/documents/10706/193601/mcq_variations_reminiscence_no2_vf.pdf/54b5e2fd-2cf3-42e6-9256-bcf66808b793

Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux

- Réfection des toilettes publiques du sous-sol MCQ et mise à niveau des portes électriques selon les normes de l'IRDPQ et de Kéroul – hiver et automne 2014.
- *Corps rebelles* : nous permettons l'accès à *Danser Joe* aux fauteuils roulants, même si normalement les chaussures de ville pouvant abîmer le tapis de danse (et donc les roues) ne sont pas acceptées.
- Bouton d'accès du côté public au côté administratif – été 2014.
- Standardisation des logos dans les espaces de travail au niveau des toilettes (rez-de-chaussée) du côté administratif
- Rédaction d'un guide sur l'accessibilité universelle des expositions qui sera disponible d'ici l'automne 2016.

Les commentaires et plaintes des visiteurs reçus et traités en 2014-2015

Commentaires des visiteurs 2014-2015	Réponses du MCQ
Au niveau de la vignette VATL, les accompagnateurs sont-ils admis gratuitement quand même pour ces activités? Est-ce que la vignette VATL est requise sans faute?	La vignette VATL est requise et assure la gratuité aux accompagnateurs pour la visite des expositions.
Est-ce que c'est gratuit aussi pour les films si on est malentendants?	Toutes les activités culturelles restent payantes comme l'accès aux films du CLAP.
Est-ce possible de faire du bénévolat pour les activités liées au handicap comme le Café-Création?	Oui
Lors d'une formation donnée par madame Martine Claveau de Palli-Aide, nous avons eu l'occasion de visionner la vidéo "Vivianne l'accompagnement". J'aimerais me procurer une copie de cette vidéo. Je suis directrice générale de l'organisme Mains de l'Espoir de Charlevoix. Mains de l'Espoir vient en aide aux personnes atteintes de cancer ainsi qu'à leurs proches. Cette vidéo serait un outil fort intéressant puisque nous le savons tous, ce sont les personnes proches qui sont les plus démunies et cette vidéo traduit très bien la détresse dans laquelle les personnes se retrouvent à l'annonce qu'une personne proche traversera une période	Une vidéo a bel et bien été produite dans le cadre de l'exposition <i>La Mort à vivre</i> [1995] (Sylvie Brunelle était la chargée de projet d'exposition), la dramatique (de 9 minutes) avait été écrite par Jacqueline Barrette. Il est possible d'emprunter ce film en cliquant sur le lien suivant : http://bibliotheque.cegep-rdl.qc.ca/liens/Nouveautes_Fev_09.html

de sa vie qui sera la plus difficile voire la dernière.	
<p>Problème pour les malentendants qui n'ont pas d'appareil auditif. Une information au Musée dit qu'il y a un parcours LSQ pour eux. On ne trouve rien au Temps des Québécois. (juillet 2014) ?</p>	<p>Il faut faire la demande au comptoir d'Accueil en échange d'une pièce d'identité pour que vous soit remis gratuitement les iPod Touch. Il est aussi possible de télécharger l'application sur le site des Musées de la civilisation (réservation de groupe possible).</p> <p>Description du parcours <i>L'histoire du Québec racontée en LSQ!</i></p> <p>L'application PARCOURS LSQ propose une visite autonome en langue des signes québécoise dans l'exposition permanente LE TEMPS DES QUÉBÉCOIS.</p> <p><i>Le Temps des Québécois « De la Nouvelle-France à aujourd'hui, parcourez la grande et la petite histoire du Québec » – Durée 50 min. En complément, une capsule signée « Plaines d'Abraham : 13 septembre 1759 », autour d'une maquette de la bataille des Plaines –</i></p> <p>Durée 20 min.</p>

Les objectifs du plan d'action

Ce portrait de la situation a conduit à la proposition d'un plan d'action 2015-2018 qui vise à développer l'accessibilité des lieux et des espaces, promouvoir l'accueil, la sécurité et le confort des personnes handicapées et favoriser l'engagement du Musée envers ces dernières. À partir des 7 engagements de la politique et suite à l'état de la situation, 4 enjeux et 15 orientations ont été identifiés :

Implanter, évaluer et assurer une gouvernance pérenne

- Mettre en œuvre la politique et le plan d'action
- Consolider la structure
- Évaluer, suivre et publier les réalisations dans le rapport annuel
- Développer des partenariats et des collaborations
- Se doter de processus adaptés

Sensibiliser, former et intégrer le personnel

- Faire connaître la Loi
- Accroître la participation à des activités de sensibilisation, de formation continue et à la qualification du personnel
- Accroître la proportion d'embauche et de stages des personnes handicapées

- Renforcer l'intégration de l'information sur l'accessibilité dans les activités/projets/ outils/produits/services de communication et de diffusion pour promouvoir les comportements responsables auprès du public

Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes

- Soutenir les initiatives et collaborer à des projets culturels avec le secteur associatif du handicap et d'autres partenaires
- Accroître l'accessibilité au site internet, intranet et réseaux sociaux par l'utilisation des nouvelles technologies

Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux

- Améliorer l'accessibilité des bâtiments
- Améliorer l'accessibilité des espaces de travail
- Poursuivre le développement de l'accessibilité des expositions, ateliers éducatifs et actions culturelles

En résumé, le plan d'action agit au niveau :

- Du personnel, des publics et de la société québécoise.
- Des espaces de visite, des espaces administratifs, des espaces extérieurs et sur l'ensemble du territoire.
- De la gestion par résultats en adoptant une politique, un plan d'action et un plan de formation.
- De l'intégration de tous les handicaps : physique, auditif, visuel et intellectuel.

Les ajouts, modifications ou retraits au plan d'action sur l'accessibilité universelle en juin 2015

Le plan d'action sur l'accessibilité universelle étant arrivé à échéance, nous l'avons entièrement revu. Vous découvrirez dans le tableau ci-dessous les ajouts, modifications ou retraits ainsi que les prévisions pour les trois prochaines années. L'élément le plus significatif est la volonté de créer un comité citoyen, de renforcer la formation et de concrétiser les travaux de recherche-action.

Plan d'action 2015-2018 sur l'accessibilité universelle (révisé en juin 2015)

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
1- Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne	Mettre en œuvre la politique et le plan d'action	Mise en place d'une politique, d'une structure, de processus, de financements et d'un système de suivi	1	Réviser le plan d'action	2016	Direction du développement et des affaires internationales	Révision annuelle et triennale
	Consolider la structure		2	Allouer un budget et réaliser une liste des outils et subventions	2016	Direction du développement et des affaires internationales	Prévoir un budget / 30 000 \$ /an
			3	Planifier les rencontres du comité consultatif interne	2015-2018	Direction du développement et des affaires internationales	2 rencontres / an
			4	Planifier au besoin des rencontres de comité ad hoc	2015-2018	Direction du développement et des affaires internationales	Rencontres au besoin
			5	Créer un comité citoyen	2015-2018	Direction du développement et des affaires internationales	2 rencontres / an
	Évaluer, suivre et publier les réalisations dans le rapport annuel		6	Déposer un plan annuel indiquant le nombre de plaintes reçues et traitées	2016	Direction du développement et des affaires internationales	Dépôt d'un plan annuel / 1 fois par année
	Développer des partenariats et des collaborations		7	Réaliser des ententes	2015-2018	Ensemble des services et directions	Réalisation d'au moins 2 ententes / 3 ans

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
			8	Réaliser des projets de recherche	2015-2018	Ensemble des services et directions	Réalisation d'au moins 1 projet de recherche / 3 ans
	Se doter de processus adaptés		9	Se doter de processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services et de s'assurer de leur accessibilité aux personnes handicapées	2015-2018	Direction de l'administration	Dépôt d'une stratégie de transformation des processus / d'ici 2018

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
2- Sensibiliser, former et intégrer le personnel	Faire connaître la Loi	Augmentation de la connaissance du niveau de sensibilisation et de formation du personnel	10	Réaliser des capsules d'information	1 au 7 juin 2015-2018	Direction du développement et des affaires internationales	Réalisation de capsules / 1 fois par an
	Accroître la participation à des activités de sensibilisation, de formation continue et à la qualification du personnel		11	Actualiser le plan de formation et de sensibilisation	2017	Ressources humaines	Mise à jour d'un plan de formation / 2017
			12	Former le personnel cible pour la période estivale	Juin 2015-2018	Ressources humaines	Réalisation d'une formation / 1 par an
			13	Réaliser des formations et des ateliers immersifs	2015-2018	Ressources humaines	Réalisation d'une formation / 1 par an
	Accroître la proportion d'embauche et de stages des personnes handicapées		14	Proposer un stage à des personnes handicapées	2015-2018	Ressources humaines	Organisation d'un stage / 1 par an
3 - Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes	Évaluer les attentes, les actions et les besoins du public en termes de handicap		15	Faire une évaluation (travail et visite)	2018	Direction du développement et des affaires internationales	Réalisation d'une évaluation / 1 aux trois ans
			16	Tester la performance des produits accessibles actuels et à venir	2018	Direction du développement et des affaires internationales	Réalisation d'une évaluation / 1 aux trois ans

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
	Renforcer l'intégration de l'information sur l'accessibilité dans les activités/projets/outils/produits/services de communication et de diffusion pour promouvoir les comportements responsables auprès du public	Planification d'activités à l'égard des personnes handicapées	17	Planifier les besoins en termes de communication	2018	Communications	Réalisation d'un plan de communication accessible / Avril 2018

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
4 - Diffuser...	Soutenir les initiatives et collaborer à des projets culturels avec le secteur associatif du handicap et d'autres partenaires		18	Organiser des activités avec des organismes du secteur du handicap	2015-2018	Médiation culturelle et éducative	Réalisation d'activités / 2 par an
			19	Réaliser une proposition de nouveaux produits en fonction de la clientèle identifiée et les planifier dans toutes les composantes du complexe muséal	2015-2018	Médiation culturelle et éducative	Réalisation d'activités / 1 par an

ENJEUX	ORIENTATIONS	SITUATION SOUHAITÉE	OBJECTIFS	INTERVENTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE	INDICATEUR/CIBLE
	Accroître l'accessibilité au site internet, intranet et réseaux sociaux par l'utilisation des nouvelles technologies		20	Veiller à l'accessibilité du site Web	2015-2018	Service des communications	Réalisation de mise à jour / 1 par an
5 - Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux	Améliorer l'accessibilité des bâtiments	Planification des actions d'aménagement des espaces de visite et de travail	21	Suivre le plan de rénovation tenant compte des critères accessibles	2015-2018	Ressources matérielles Muséographie	Réalisation de travaux d'ajustement / 2 par an
			22	Réaliser un plan de l'accessibilité du site au complet pour le mettre en ligne	2018	Ressources matérielles	Dépôt d'un plan à mettre en ligne / 2018
	23		Planifier les mesures recommandées par Kéroul	2015-2018	Ressources matérielles	Réalisation de travaux d'ajustement / 2 par an	
	24		Réaliser un guide de muséographie accessible	2018	Muséographie	Réalisation d'un guide pour 2018	
	25		Planifier l'accessibilité des expositions de synthèse et de référence	2015-2018	Expositions Muséographie Ressources matérielles	Réalisation des ajustements par expositions ciblées / 1 par an	
	26		Planifier l'accessibilité des activités de médiation culturelle et éducative	2015-2018	Médiation culturelle et éducative	Réalisation des ajustements par activités ciblées / 1 par an	
	Améliorer l'accessibilité des espaces de travail						
Poursuivre le développement de l'accessibilité des expositions, ateliers éducatifs et actions culturelles							

Annexe 1 – Qu'est-ce qu'une personne handicapée ?

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale est entrée en vigueur le 17 décembre 2004 pour responsabiliser les différents acteurs publics et privés au regard des besoins des personnes handicapées et de leur famille.

Le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. C'est l'Organisation internationale des Nations Unies qui l'a proclamée en 1992 pour sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes ayant des incapacités ainsi qu'aux bénéfices qui découlent de leur intégration sociale.

Un(e) « handicapé(e) » est d'abord et avant tout une personne humaine dans sa globalité et avec ses particularités. La prise en compte des obstacles présents dans l'environnement social et physique, et non des déficiences (congénitale ou acquise), permet de veiller à l'intégration des personnes handicapées au niveau du travail, de l'apprentissage et de la vie en société.

Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (2005), une personne handicapée est toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles (accès physique, communication, comportementaux) dans l'accomplissement d'activités courantes.

Après l'avoir respectée à cet égard, on peut ensuite parler de sa différence. Une personne handicapée est une personne :

- Qui a de la difficulté à se déplacer de façon temporaire ou permanente en raison par exemple de sa taille, de son état physique ou d'une déficience par suite d'une maladie ou d'un accident et qui, de ce fait, se déplace en fauteuil roulant ou à l'aide de béquilles ou d'une canne.
- Qui a une déficience visuelle, auditive, intellectuelle ou physique.
- Qui n'est pas en mesure de fournir un grand effort physique, comme les gens obèses, les femmes enceintes, certaines personnes âgées et celles souffrant d'arthrite ou ayant des problèmes cardiaques.

Selon la définition du Réseau international sur le processus de production du handicap (RIPPH), on parle de déficience lorsque le système organique, qui est un ensemble de composantes corporelles visant une fonction commune, est altéré sur le plan de la structure ou de son fonctionnement. Lorsque le système n'est pas altéré, on parle alors d'intégrité.

Une incapacité est la réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité physique ou mentale. La possibilité pour une personne d'accomplir l'activité varie de la capacité optimale à l'incapacité complète. Les incapacités les plus courantes sont :

- Celles liées aux activités intellectuelles.
- Celles liées au langage.
- Celles liées aux comportements.
- Celles liées aux sens et à la perception.
- Celles liées aux activités motrices.
- Celles liés à l'âge.

Annexe 2 – Portrait de la population des personnes handicapées au Québec¹

La principale source d'information sur la population des personnes handicapées au Québec est l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) réalisée par Statistique Canada en 2006. Une partie des informations tirées du Guide de l'OPHQ est présentée ici :

- Selon l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA, 2006), il y aurait environ 768 140 personnes handicapées au Québec, dont 61 910 personnes handicapées dans la Capitale nationale, soit 11.3% (Annexe 1).
- En 2006, 11 % des femmes au Québec ont déclaré avoir une incapacité, comparativement à 10% chez les hommes. Selon l'EPLA, le Québec compte environ 36 980 enfants handicapés âgés de 0 à 14 ans, ce qui correspond à une proportion de 3 %.
- La proportion de personnes handicapées augmente effectivement avec l'âge : de 3 % chez les enfants de 0 à 14 ans, elle passe à 8% chez les adultes de 15 à 64 ans et à 32 % chez les personnes de 65 ans et plus. Cette proportion atteint 46 % chez les gens de 75 ans et plus.
- En 2001, le tiers (33 %) des personnes handicapées fait partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à 17 % des autres citoyens et citoyennes. Tous genres confondus, il apparaît que plus de la moitié des personnes handicapées âgées de 15 ans et plus (54 %) ont déclaré un revenu personnel inférieur à 15 000\$ pour l'année 2000, comparativement à 40 % pour les autres personnes.
- En 2001, 35 % des personnes handicapées âgées de 15 à 64 ans étaient en emploi. C'est toutefois deux fois moins que chez les autres citoyens et citoyennes de 15 à 64 ans qui sont en emploi dans une proportion de 70%. En effet, en 2001, 60 % des parents ont affirmé que le fait d'avoir un enfant handicapé a eu des conséquences sur divers aspects de la situation en emploi d'un des membres de la famille. Dans 71 % des cas, les parents sont d'avis que c'est surtout la mère qui a vu son travail affecté par l'incapacité de l'enfant.
- Environ 44 % des personnes handicapées de 15 à 64 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Cette proportion n'est que de 25 % chez les autres citoyens et citoyennes. En effet, 64 % des enfants handicapés ont eu au moins une conséquence de leur incapacité sur leur parcours scolaire. Parmi les conséquences, notons que la moitié (51 %) des enfants handicapés a pris plus de temps pour atteindre leur niveau scolaire en raison de leur état ou de leur problème de santé.
- En 2001, au cours d'une période de 12 mois, environ 34 % des personnes handicapées, ce qui correspond à 179 300 personnes, ont éprouvé de la difficulté à effectuer des déplacements locaux ou à se mouvoir sur de grandes distances en raison de leur état, quel que soit le moyen de transport utilisé.
- Le tiers (33 %) des personnes handicapées désireraient avoir plus d'activités pour occuper leurs loisirs. Ce souhait semble toutefois décroître avec l'âge. Il n'y aurait aucune différence notable entre les hommes et les femmes.

¹ Source: BERTHELOT, Mikaël, Jocelyne CAMIRAND et Rébecca TREMBLAY (2006). *L'incapacité et les limitations d'activités au Québec, Un portrait statistique à partir des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2001 (EPLA)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 156 p. et Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006*.

Annexe 3 - Les chiffres du handicap au Québec²

Région sociosanitaire	%	Population estimée
Bas-Saint-Laurent	12,4	20 450
Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,2	27 150
Capitale-Nationale	11,3	61 910
Mauricie et Centre-du-Québec ³	12,0	47 130
Estrie	12,9	31 240
Montréal-Centre	13,2	200 500
Outaouais	15,0	41 060
Abitibi-Témiscamingue	13,8	15 540
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,9	11 620
Chaudière-Appalaches	10,1	32 210
Laval	10,3	30 480
Lanaudière	11,6	39 910
Laurentides	11,0	44 990
Montérégie	10,8	117 470
Côte-Nord, Nord-du-Québec, Nunavik ⁴	10,6	9 490
Ensemble du Québec	11,9	731 160

² Population incluant les membres des collectivités autochtones et les personnes vivant dans les résidences pour personnes âgées (logements collectifs non institutionnels).

³ Régions sociosanitaires présentées selon les limites et les noms en vigueur en décembre 2007.

⁴ Pour ne pas supprimer de données, les régions nordiques du Québec, soit la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et le Nunavik, ont été combinées; le taux indiqué dans ce tableau est le résultat de cette combinaison.

Source : STATISTIQUE CANADA (2009). Une approche expérimentale fondée sur un modèle d'estimation des comptes et des taux d'incapacité pour les adultes dans les petites régions au moyen des données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006, [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/cgi-bin/af-fdr.cgi?l=fra&loc=http://www.statcan.gc.ca/dli-ild/meta/pals-epla/2006/pals-epla2006sae-fra.doc] (Page consultée le 30 octobre 2009).

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2009.

Source : DUGAS, Lucie, et Lucie SARRAZIN (décembre 2009). « Prévalence de l'incapacité dans les régions sociosanitaires du Québec en 2006 », Passerelle, Bulletin de transfert de connaissances sur la participation sociale des personnes handicapées au Québec, Semestriel, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, vol. 1, no 3, p. 3.

Annexe 4 – Le bilan des mesures prises de 1998 à 2013 (révisé en juin 2015)

Depuis plusieurs années, le Musée de la civilisation a pris diverses dispositions pour offrir un soutien adapté à ses visiteurs et à ses employés handicapés en améliorant l’accessibilité à ses lieux, ses produits et ses services. Il s’agit notamment des mesures suivantes :

ÉVALUATIONS RÉALISÉES PAR KÉROUL

- Obstacles à l’accessibilité, évaluation Kéroul - 2001
- Évaluation du Musée de la place Royale (ancien CIPR) : « accessible » par l’organisme Kéroul pour connaître les problématiques pouvant être vécues par des personnes handicapées - 2005
- Évaluation du Musée de la civilisation et du Musée de l’Amérique francophone : « cote partiellement accessible » par l’organisme Kéroul pour connaître les problématiques pouvant être vécues par des personnes handicapées - 2007

MUSÉES DE LA CIVILISATION

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
<p>Partenariats avec des firmes du secteur du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec les Ateliers TAQ inc. Depuis au moins 1998 (imprimerie et postimpression – emballage et manutention). • Partenariat avec Cartonek inc. Depuis au moins 1999 (fournitures de bureau, activités spécialisées, récupération et emballage). • Partenariat avec Pavois inc. (Accueil de 2 personnes handicapées dans l’équipe – (1) janvier-mars 2001; (2) 31 mars 2003 à ce jour). 	Ressources financières	1998 - ...
<p>Politique de gratuité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gratuité aux accompagnateurs (2006). • Mise à jour de la politique de tarification du Musée (2008). <p>Groupes handicapés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gratuité (droit d’entrée et vestiaire) . - Tout groupe composé de personnes vivant un handicap physique ou intellectuel ainsi que leurs accompagnateurs sans discrimination de handicap ou de provenance. <p>Individu</p> <p>1 gratuité (droit d’entrée et vestiaire) à 1 handicapé et à son</p>	Développement	2006-...

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
accompagnateur (droit d'entrée et vestiaire) <u>sans discrimination</u> de handicap ou de provenance		
Nomination d'un service responsable et d'une coordinatrice.	Secrétariat général	2011
Allocation d'un budget.	Secrétariat général	2011
Adoption d'un politique par le CA.	Secrétariat général	2011
Réalisation d'un rapport d'exploration sur la situation des autres musées au niveau international.	Recherche	2011
Développement d'un partenariat avec la faculté de médecine de McGill, l'Université de Montréal et l'Université Laval pour être un projet pilote « Living Lab » afin d'identifier les obstacles et d'améliorer les conditions de visite.	Secrétariat général et Recherche	2011
Comité ad hoc de travail sur l'accueil : production d'un diagnostic, de fiches d'information sur ce qui existe au Musée en matière d'accessibilité universelle (voir intranet et internet).	Secrétariat général et Recherche	2011
Nomination d'un régisseur comme référence terrain en cas de problème (Marie-Éve Abran).	Développement	2012
Réalisation d'une recherche bibliographique sur l'état des obstacles dans les expositions par les chercheurs du CIRRS (2013).	Recherche	2013
Signature d'une entente-cadre avec le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) (2 avril 2014).	Recherche	2014
Suivi du projet d'installation recherche-crédation « Lend me your ears! » financé par le CRSH (Partenaires : A. Liu-Ronsenbaum et F. Bergeron, Université Laval).	Recherche	2014
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
Évaluation auprès du personnel suite à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi du personnel handicapé.	Ressources humaines	2006
Intégration et embauche de personnes handicapées.	Ressources humaines	2006-2007
Intégrer des personnes ayant un handicap au sein de l'équipe du Musée de	Ressources	200

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<p>la civilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 personnes venant de l'IRDTQ et ATE (2008). • Diffuser davantage nos offres d'emplois à des endroits cibles pour rejoindre cette clientèle (2008). 	humaines	8-...
<p>Sensibilisation du personnel concerné par l'accueil des visiteurs ayant une incapacité.</p> <p>2009</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mai 2009, 75 personnes (employés, bénévoles et agents de sécurité) ont reçu une formation ainsi qu'un aide-mémoire sur l'accueil et les services offerts aux personnes handicapées, formation animée par Kéroul. • En mai 2009, 54 personnes (employés et agents de sécurité) ont reçu une formation ainsi qu'un outil de référence sur les notions de base en langue des signes québécois (LSQ) en collaboration avec la Fondation des sourds du Québec. <p>2010</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mai 2010, 1 personne a reçu une formation sur l'accessibilité du Web au gouvernement du Québec, formation animée par la Coopérative de solidarité Accessibilité Web. • En juin 2010, 1 personne a reçu une formation sur l'accueil et le service offert aux personnes ayant une incapacité, formation animée par Kéroul. <p>2011</p> <ul style="list-style-type: none"> • En mai 2011, 73 bénévoles ont reçu une formation ainsi qu'un guide de référence sur l'utilisation d'iPod présentant notamment des parcours adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes. • En juin 2011, 1 personne a reçu une formation sur l'accueil et le service offert aux personnes ayant une incapacité, formation animée par Kéroul. • En octobre 2011, 7 personnes ont reçu une formation sur la démarche d'accessibilité universelle et le fonctionnement des appareils pour les personnes malentendantes. <p>2012</p> <ul style="list-style-type: none"> • En janvier 2012, une formation en ligne a été diffusée dans l'intranet afin de faciliter l'apprentissage du vocabulaire et de certaines phrases reliées au service à la clientèle en langue des signes québécois (LSQ). Du matériel (guides et aide-mémoire) a également été mis à la disposition du personnel. • En mars 2012, 20 personnes ont reçu une formation sur l'accueil et les services offerts aux personnes ayant une incapacité, formation animée par Kéroul. • En octobre 2012, 1 personne a reçu une formation sur l'accessibilité pour les professionnels de la conception Web, afin de se conformer aux normes gouvernementales d'affichage Web accessible, formation animée par le Centre de leadership et de développement des compétences de la fonction publique. 	Ressources humaines	2009-2012

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<p>2013</p> <ul style="list-style-type: none"> En janvier 2013, une personne a reçu une formation intitulée « Comment rédiger un contenu accessible avec Word 2010 » afin de se conformer aux normes gouvernementales d’affichage Web accessible, formation animée par le Centre de leadership et de développement des compétences de la fonction publique. En mars 2013, formation aux obstacles à l’équipe du projet d’exposition « C’est notre histoire » sur les Premières nations et les Inuit par le CIRRIIS et l’IRDPO. Participation à la formation Atelier de formation à l’intention des nouveaux coordonnateurs de services aux personnes handicapées et responsables de l’élaboration du plan d’action (mars 2013). <p>2014</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation des guides pour Conte à jouer en vue de l’accessibilité pour les enfants ayant un handicap visuel, en collaboration avec l’IRDPO (Handicap visuel, Danielle Bouchard, 17 septembre 2014 et Handicaps du langage, Ulysse Hubert, 12 septembre 2014). 		
Sensibilisation du personnel lors de la semaine du handicap.	Direction du développement et des affaires internationales	2007-...
Adaptation des demandes de stage pour accueillir les personnes handicapées.	Ressources humaines	2012
Formation en ligne - Vidéo sur la langue des signes.	Ressources humaines	2012
Supervision et encadrement d’un stage non rémunéré au Centre de documentation (2 jrs/sem entre le début du mois de janvier et la fin du mois mars 2015), collaboration avec l’organisme Le Pavois qui vise le soutien et l’accompagnement des personnes ayant un problème de santé mentale ; rencontres et suivi avec le superviseur de stage et le service des ressources humaines.	Service de la recherche	2015
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
<p>Site web</p> <ul style="list-style-type: none"> État de la situation du site web (images des sites sont commentées et la navigation est adaptée aux outils utilisés par les personnes handicapées) et des expositions virtuelles (les médias interactifs sont accessibles, intégration des normes par les firmes) (2010). 	Diffusion numérique	2010 - ...

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
<ul style="list-style-type: none"> • Formation du webmestre pour l'intégration des normes gouvernementales de l'accessibilité (2010). • Intégration d'un onglet accessibilité sur le site web et l'intranet (2012). • Création de fiches par type de handicap pour l'onglet du site web et l'intranet (2012). • Dans le projet de refonte du site web, les normes SGQR1 008-01 ET SGQR1 008-03 ont été prises en compte et inscrite au devis technique (2013). 		
Intégration d'un onglet accessibilité dans l'intranet.	Secrétariat général et Diffusion numérique	2012
Création d'une fiche pour faciliter l'accréditation et le suivi des organismes du secteur du handicap lors des visites. Un organisme accrédité est un organisme qui a un objectif de venir en aide à une clientèle socialement déficiente.	Communication et Médiation	2012
Liste des produits offerts par types de handicap (visuel, auditif, physique, psychologique) : téléphonie, iPod, médiation éducative (produits de visite) et culturelle (partenariat), fauteuil, poussette, espace d'allaitement, politique de gratuité, etc.	Ensemble des services concernés	2012
Adaptation du matériel et formation des guides pour Conte à jouer en vue d'accessibilité pour les enfants ayant un handicap visuel, moteur et/ou du langage en collaboration avec l'IRDPOQ, pour septembre 2014.	Direction de la médiation	2014
<p>Activités de médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spectacle « Là où l'obstacle devient inspiration » de la troupe Gang de Roue formée de 9 danseurs en fauteuil roulant (1er juin 2014) • Table-ronde le 17 avril 2014 : les personnes autistes et les relations amoureuses dans le cadre du mois de l'autisme (peut-être pas qualifié accès universel...) • Rappel de la disponibilité d'un système d'aide à l'audition dans nos salles (auditorium Roland-Arpin, hall, chapelle) • Un parcours littéraire multidisciplinaire dans le noir pour vivre la déficience visuelle (13 et 14 mai 2015). • Accueil de groupes en visite autonome et avec un guide animateurs (280 participants) 	Direction de la médiation	2014-2015
Organisation d'un Café-Création le 20 avril 2015 pour dialoguer avec le milieu du handicap sur leurs besoins et leurs attentes à l'égard des produits et services des Musées de la civilisation	Direction du développement et des affaires internationales	2015
Accréditations : sur 84 organismes bénéficiant de la gratuité du 1er avril	Direction	201

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
2014 au 31 mars 2015, 45 ont identifié leurs membres comme ayant des handicaps physiques ou mentaux / 39 autres sont à caractère social	de la médiation	4
<ul style="list-style-type: none"> Publication d'un numéro de la série <i>Variations</i> qui correspond aux normes d'accessibilité : https://www.mcq.org/documents/10706/193601/mcq_variations_reminiscence_no2_vf.pdf/54b5e2fd-2cf3-42e6-9256-bcf66808b793 	Service de la recherche	2015
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
Accessibilité à la toiture du Musée (panneau d'indication de l'ascenseur du côté administratif).	Ressources matérielles	2008
Acquisition de trois valises contenant chacune six appareils pour les personnes malentendantes. Cette installation est disponible à l'auditorium Roland-Arpin, le hall d'accueil et la chapelle du Musée de l'Amérique francophone (mai 2010) et de l'auditorium II (août 2010) pour un lancement officiel à l'automne 2010.	Muséographie	2010
<p>Amélioration des expositions</p> <ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'un guide avec le SSIM en 2010. Élaboration d'une analyse des expositions par la muséographie 2011. Formation de sensibilisation de l'équipe de projet pour l'exposition sur l'autochtonie en 2013. Adoption d'actions dans la scénographie et les activités de médiation de l'exposition sur l'autochtonie 2013. Mise en place d'un comité ad hoc sur la conception universelle en 2013. Corps rebelles : Nous permettons l'accès à Danser Joe aux fauteuils roulants, même si normalement les chaussures de ville pouvant abimer le tapis de danse (et donc les roues) ne sont pas acceptées 	Muséographie et Exposition	2010 - ...
Identification des salles de bain pour les personnes handicapées par des logos pour l'ensemble du complexe.	Ressources matérielles	2011
Espace d'allaitement : dans tout le complexe sauf Maison historique Chevalier, Pavillon Jérôme-Demers, Pavillon d'accueil de la Chapelle.	Ressources matérielles	2012
Réfection toilettes publiques du sous-sol MCQ et mise à niveau des portes électriques selon les normes de l'IRD PQ et de Kéroul – hiver et automne 2014.	Ressources matérielles	2014
Bouton d'accès du côté public au côté administratif. – été 2014	Ressources matérielles	2014
Standardisation des logos dans les espaces de travail au niveau des toilettes (rez de chaussé) du côté administratif	Ressources matérielles	2014

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
Adhésion au programme de vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL).	Communications et développement	2011
Le Musée de la civilisation reçoit un Prix Multimédi'art interactif de bronze pour le parcours en langue des signes québécoise (LSQ) au Festival international de l'audiovisuel et du multimédia sur le patrimoine 2012 (FIAMP).	Médiation et Diffusion numérique	2012
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
S.O	S.O	S.O
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
<p>Réalisation d'événements culturels avec les personnes handicapées (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Du 9 au 15 mars 2008 : débat 20^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle - « La systématisation de l'offre des tests de dépistage prénatal » - L'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec). • Lundi 21 septembre 2009 : rencontre Participe Présent - Ici et ailleurs « La maladie mentale est-elle toujours tabou ? ». • Mercredi 10 mars 2010 : dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle : Projection « Le défi Pérou » - Présentée par l'Association pour l'intégration sociale. • Jeudi 15 avril 2010 : spectacle par Autisme Québec avec la collaboration de la Fondation du Musée de la civilisation. • Samedi 22 mai 2010 : événement pour l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPO). • Intégration du Musée de la civilisation dans le programme « La route accessible » (2008-2009). • Accueil du spectacle Talent Show de l'Association Autisme Québec (2012). • Participation du Musée à l'événement annuel sur la Semaine des droits des enfants. Le Musée de la civilisation est porteur des droits des enfants vivant avec des handicaps. • Spectacle des jeunes de l'IRDPO, juin 2012. • Adaptation par les guides et les chargés de projet des scénarios de visites commentées et de produits scolaires pour différents groupes d'âge touchés par différents handicaps. • Séance d'informations « Ma fierté, mon travail! » présentée par l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) 	Médiation	1998- ...

<p>en mars dernier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projection-rencontre –Relations de couple et déficience intellectuelle... pourquoi pas ? présentée par l'Association pour l'intégration sociale (2012). • Dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2013, l'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) a invité six panélistes issus d'entreprises, d'organismes et d'établissements favorisant l'accès au marché du travail pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, en vue de présenter les avantages et la mise en œuvre de la démarche d'embauche et de fournir des outils (mars 2013). 		
Réalisation de l'exposition <i>Vu d'un autre œil</i> et de l'atelier éducatif <i>Les yeux dans les mains</i> (1989).	Exposition	1989
Réalisation d'une exposition sur le handicap <i>1 rue des apparences</i> (2001). Exposition remise au Centre François-Charron, identifié maintenant sous le nom Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, IRDPQ (chargée de projet : Cécile Ouellet).	Exposition	2001
Traduction des textes en LSQ pour les expositions permanentes (personnes sourdes) (2008).	Médiation	2008
Visite(s) guidée(s) : Les activités éducatives peuvent être adaptées à des groupes ou des personnes ayant un besoin particulier. Au préalable, communiquez avec les réservations du Service de la médiation culturelle et éducative au 418-692-1151.	Médiation	2012
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
Plate-forme élévatrice afin d'accéder aux espaces d'exposition. Selon ce que nous en avons retenu, il semblerait que cet appareil était requis dans la salle 1A pour que les visiteurs puissent aller sur la mezzanine aménagée au-dessus de la voûte Pagé-Quercy.	Ressources matérielles	2005
<ul style="list-style-type: none"> • Comptoir billetterie : le comptoir d'information est en granite et n'a pas été modifié puisque très difficilement modifiable. Pour les comptoirs de billetterie, un projet de tablette pivotante pour accommoder les personnes à mobilité réduite a déjà été évoqué, mais le budget n'a pas été débloqué. Lorsqu'un budget sera disponible, nous verrons avec le design pour avoir un outil pratique et joli au coup d'œil. • KÉROUL 2001: Comptoir(s) de services (1,04 m (comptoir de paiement); 1,18 m (comptoir des amis du musée); 1,17 m (comptoir d'informations)). 	Ressources matérielles	2001
Dénivellation de certains accès.	Ressources matérielles	2005

Des ouvertures ont été pratiquées sous certains lavabos pour que les personnes à mobilité réduite puissent les utiliser avec un fauteuil roulant, des boutons poussoirs ont également été installés sur les portes des salles de bain. Certains détails sont encore à modifier, mais plusieurs choses ont été ajustées déjà. Une note indiquant que les loquets des cabinets handicapés étaient trop bas nous a été émise, mais nous n'avons pas reçu de directive sur la hauteur appropriée, en attendant, le loquet est plus bas que trop haut...	Ressources matérielles	2005
Amélioration de l'éclairage : lors de la dernière visite de Kéroul, aucune directive n'a été émise. Certaines salles d'exposition sont sombres, mais ce genre de lieu n'est pas inclus dans leurs listes de vérification.	Ressources matérielles	2005
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la possibilité d'accueil à l'auditorium : une plate-forme a été aménagée à l'entrée de l'auditorium Roland-Arpin et 6 fauteuils roulants peuvent être installés sans problème . • Mise aux normes de l'auditorium Roland-Arpin suite aux travaux de réfection : rampe, espace pour accueillir 10 fauteuils roulants, scène accessible, son pour les personnes malentendantes, etc. 	Ressources matérielles	2006-2007 2011-2012
Installation de 2 portes automatiques : il y a des portes automatiques du côté Dalhousie et du côté St-Pierre.	Ressources matérielles	2006-2007
Collaboration avec Parcs-Auto pour augmenter le nombre de stationnements.	Ressources matérielles	2006-2007
Accès à la boutique, il y a une pente d'accès.	Ressources matérielles	2010
<p>Fauteuils roulants disponibles (KEROUL 2001 : Fauteuil(s) roulant(s) disponible(s) (4 (3 pour adulte et 1 pour enfant)).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 utilisé uniquement pour les 1^{ers} secours et est situé au local des lieutenants. • 1 en réserve à l'infirmerie, mais est utilisé à même titre que ceux entreposés au vestiaire. • 3 en réserve au vestiaire : 1 pour enfant, 1 pour adulte standard et 1 pour adulte à forte taille. <p>Poussettes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 petites, 2 moyennes et 2 grosses. 	Ressources matérielles	2010
Accès au restaurant : ascenseur + porte automatique.	Ressources matérielles	2010
CAFÉ : salle de toilette, miroir trop haut (1,05 m).	Ressources matérielles	2014-2015
<p>BOUTIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de toilette: cabinet accessible : largeur libre de la porte entre 710-760 mm (75 cm; loquet trop bas : 77 cm (Homme). • Toilette surélevée (sauf dans celle des hommes près de la boutique). 	Ressources matérielles	2014-2015

<ul style="list-style-type: none"> • Salle de toilettes publique (barre d'appui trop basse : 65 cm (Homme)). • Salle de toilettes: dégagement insuffisant au lavabo. 		
<p>SOUS-SOL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle de toilettes : séchoir/papier à mains trop haut 1,33 m (près de la boutique). • Salle de toilettes: dégagement insuffisant au lavabo. • Salle de toilettes publiques : distributeur de papier hygiénique (trop bas : 63 cm (Homme); 62 cm (Femme)). • Salle de toilettes: largeur libre de la porte entre 710-800 mm (75 cm (Femme)). 	Ressources matérielles	2014-2015

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
S.O	S.O	S.O
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
S.O	S.O	S.O
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
S.O	S.O	S.O
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
Réservation d'un stationnement proche de l'entrée pour faciliter l'accès.	Ressources matérielles	2010
Entrée secondaire.	Ressources matérielles	2010
Comptoir de réception.	Ressources matérielles	2010
Entrée secondaire accessible, mais non identifiée adéquatement à l'aide du pictogramme d'accessibilité.	Ressources matérielles	2014-2015
Comptoir de réception situé à plus de 85,5 cm du sol.	Ressources matérielles	N.A
Salle de toilettes : la poignée de porte n'est pas de type bec-de-cane.	Ressources matérielles	2014-2015
Salle de toilettes : la robinetterie du lavabo est ronde.	Ressources matérielles	2014-2015
Salle de toilettes : le bas du miroir est situé à plus de 1 m du sol.	Ressources matérielles	2014-2015
Salle de toilettes : l'espace de manœuvre est restreint dans le cabinet accessible (1,23 m x 1,50 m).	Ressources matérielles	N.A
Salle de toilettes: le dégagement est insuffisant au lavabo puisqu'il est de moins de 68,5 cm.	Ressources matérielles	2014-2015
Salle de toilettes: le loquet situé à plus de 90 cm du sol.	Ressources matérielles	2014-2015
Salle de toilettes: la zone de transfert est insuffisante (63,5 cm).	Ressources matérielles	N.A
Aucune salle de toilettes n'est munie de porte automatique. Aucune pièce de robinetterie n'est munie de détecteur de mouvement,	Ressources matérielles	2014-2015

<p>il s'agit de robinets ronds ou à manivelle.</p> <p>Plusieurs loquets de cabinets sont rotatifs et non à glissières.</p> <p>Sur les étages du pavillon Jérôme-Demers, la largeur des salles de toilettes et des cabinets n'est pas suffisante pour un fauteuil roulant.</p> <p>Toujours sur les étages du Pavillon Jérôme Demers, l'éclairage semble bien faible pour une personne handicapée visuelle.</p>		
<p>Fauteuils roulants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pavillon d'accueil (Chapelle) : dont 1 pour enfant et 1 pour adulte. • Pavillon Jérôme Demers : 1 pour adulte. • Local des guides : 1 utilisé uniquement pour les 1^{ers} secours. <p>Poussettes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Chapelle, 1 Pavillon Jérôme Demers. 	Ressources matérielles	2012

MUSÉE DE LA PLACE ROYALE

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
S.O	S.O	S.O
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
S.O	S.O	S.O
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
S.O	S.O	S.O
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
Ajout de bandes tactiles dans les escaliers pour les non-voyants : cet aspect touche surtout le MPR où plusieurs recommandations allaient dans ce sens. Des bandes jaune clair ont été installées sur les nez des marches inférieures et supérieures de chaque palier. Ces bandes ont été collées sur les marches et l'épaisseur du ruban de caoutchouc fait qu'il est détectable avec une canne blanche.	Ressources matérielles	2005
Corrections dans les salles de bain pour en améliorer l'accessibilité : MPR, le bâtiment ne nous appartient pas et la SODEC devait installer 3 salles de bain au RDC, résultat, la largeur des portes est trop étroite.	Ressources matérielles	2005
Signalisation à l'entrée pour identifier les portes automatiques.	Ressources matérielles	2005
Amélioration de l'accessibilité du comptoir de la billetterie.	Ressources matérielles	2005

Amélioration de l'éclairage.	Ressources matérielles	2005
Dénivellation de certains accès pour les porte-manteaux dans l'atelier de costumes au sous-sol.	Ressources matérielles	2005

MAISON HISTORIQUE CHEVALIER (PATRIMOINE HISTORIQUE)

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
S.O	S.O	S.O
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
S.O	S.O	S.O
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
S.O	S.O	S.O
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
S.O	S.O	S.O

CENTRE NATIONAL DE CONSERVATION ET D'ÉTUDES DES COLLECTIONS

ACTIONS	RESPONSABLE	FAIT
Implanter, évaluer et adopter une gouvernance pérenne		
S.O	S.O	S.O
Sensibiliser, former et intégrer le personnel		
S.O	S.O	S.O
Diffuser, éduquer et innover avec le public et les parties prenantes		
S.O	S.O	S.O
Aménager et développer de façon accessible les espaces muséaux		
Rénovation de la réserve : nous en sommes seulement à établir les grands principes directeurs de la réserve (climat, superficie, accès au public, etc.) dont nous n'avons pas encore abordé ce genre de détails et ça ne devrait pas être fait à court ou moyen terme.	Conservation	2010

Annexe 5 – Une liste des organismes partenaires

- Les Ateliers TAQ inc. depuis 1998 (imprimerie et postimpression – emballage et manutention).
- Cartonek inc. (fournitures de bureau, activités spécialisées, récupération et emballage).
- Pavois inc. (accueil de personnes handicapées au sein de l'équipe du MCQ : 1 en janvier-mars 2001, 2 du 31 mars 2003 à ce jour et 2 depuis 2008 en continu).
- L'Association pour l'intégration sociale (Région de Québec) (action culturelle).
- L'organisme Kéroul (La route accessible, formation).
- La Fondation des sourds du Québec (adaptation des expositions).
- L'Office pour les personnes handicapées du Québec (politique et plan d'action, semaine du handicap, formation annuelle).